



Le Plan vert et climatique du Manitoba

Son incidence sur les familles et les ménages

Les ménages économiseront de l'argent grâce au Plan du Manitoba.

L'incidence du prix du carbone sur chaque ménage dépendra de la quantité d'énergie consommée, notamment de la quantité de carburant de transport utilisée dans les véhicules et du mode de chauffage résidentiel (gaz naturel ou énergie hydroélectrique).




Le prix du carbone conçu pour le Manitoba de 25 \$ par tonne équivaut à environ 240 \$ par an pour un ménage moyen, soit **65 cents par jour – moins qu'une tasse de café.**

D'après les estimations, au cours des cinq prochaines années, un ménage moyen de la province **économisera 240 \$** dans le cadre du Plan du Manitoba, au prix bas et stable, par rapport à la taxe carbone fédérale qui augmenterait elle progressivement.

Coûts pour un ménage moyen selon la taxe carbone fédérale et le Plan du Manitoba¹

	2018	2019	2020	2021	2022	Total
Taxe fédérale sur le carbone	100 \$	190 \$	290 \$	380 \$	480 \$	1 440 \$
Prix du carbone conçu pour le Manitoba	240 \$	240 \$	240 \$	240 \$	240 \$	1 200 \$
Différence des coûts pour le ménage	-140 \$	-50 \$	50 \$	140 \$	240 \$	ÉCONOMIES DE 240 \$

Exemples des économies réalisées par une famille dans le cadre du Plan du Manitoba²

			
Taxe fédérale sur le carbone	390 \$	470 \$	590 \$
Plan du Manitoba	195 \$	235 \$	295 \$
Économies dans le cadre du Plan du Manitoba	195 \$	235 \$	295 \$

Par rapport à la taxe carbone fédérale, les familles manitobaines feront des économies grâce aux coûts plus bas de l'essence et du chauffage résidentiel :

Taxe carbone d'Ottawa

Taxe carbone de 50 \$
Supplément de 10 cents par litre d'essence
240 \$ de plus en taxes carbone pour un ménage moyen

Plan du Manitoba

Taxe carbone de 25 \$
Supplément de 5 cents par litre d'essence
260 millions de dollars de moins en taxes carbone

Société pour l'efficacité énergétique au Manitoba – Économies sur les factures d'électricité

Plus des trois quarts des coûts énergétiques d'un ménage correspondent à des combustibles fossiles importés (carburants à base de pétrole pour les véhicules, et gaz naturel ou autres combustibles pour les usages domestiques).³ Notre nouvel organisme, la Société pour l'efficacité énergétique au Manitoba, aidera les ménages à réduire leur consommation d'énergie et leurs factures de chauffage et d'électricité.

¹ En supposant que le ménage se chauffe au gaz naturel. Les coûts seront moindres pour les résidences chauffées à l'électricité.

² L'utilisation de gaz naturel et de carburant repose sur les moyennes provinciales estimées.

³ Aperçu du marché de l'Office national de l'énergie, 23 novembre 2016

(www.neb-one.gc.ca/nrg/ntgrtd/mrkt/snpsh/2016/11-04rgltnmrktcndtn-fra.html?=&wbdisable=true)